



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Assurance voiture comportementale

Question écrite n° 42515

Texte de la question

M. Damien Adam interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur l'arrivée en France d'une assurance voiture comportementale. Outre-Atlantique, l'entreprise Tesla teste un nouveau concept d'assurance voiture dont la cotisation varie selon un « score de conduite ». La somme à régler fluctue et dépend d'un indice de sécurité établi sur de nombreux critères de conduite comme le freinage ou la vitesse. Cela devrait permettre aux conducteurs les plus prudents au volant de payer moins cher leur assurance automobile et d'orienter la clientèle vers des comportements plus vertueux pour leur sécurité. Il l'interroge donc sur la possibilité légale d'une logique similaire en France, et si ce n'est pas le cas il lui demande si le Gouvernement travaille à identifier les freins au développement de ces solutions.

Données clés

Auteur : [M. Damien Adam](#)

Circonscription : Seine-Maritime (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42515

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 novembre 2021](#), page 8268

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)